L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 JUILLET 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN 19 JUILLET 1854.

LES MOHICANS DE PARIS.

Tous les abonnemens nouveaux faits dans le courant du present mois recevront gratuitement à titre de prime tout ce qui aura paru des MOHICANS DE PARIS.

EUROPE.

La dépêche télégraphique que l'on trouvera plus loin et qui nous transmet un sommaire des nouvelles apportées par le *Franklin* annonce, d'une manière dubitative il est vrai, que le czar a répondu par un refus à l'invitation d'évacuer les Principautés, qui lui avait été adressée par l'Autriche. Qu'est-ce que cela signifie ? Les journaux anglais reçus par le *Baltic* nous apprenaient d'une manière positive que l'empereur de Russie avait pris la résolution de retirer ses troupes des provinces danubiennes, et celles-ci avaient même en effet commencé leur mouvement de retraite sur le Pruth. Dans la situation actuelle des choses et avec les renseignemens que nous possédons on comprendrait plutôt [illegible] des Principautés qu'une inutile résistance. Les prochaines dépêches seront sans doute plus explicites.

BULLETIN POLITIQUE.

Le Congrès siége encore mais ses séances offrent peu d'intérêt. Représentans et Sénateurs votent au pas de course les bills et résolutions qui traînaient sur les tables depuis huit mois. Quelques-unes de ces mesures sont importantes, mais le plus grand nombre sont [illegible] [illegible] Cette disette nous force [illegible] la lettre de notre correspondant [illegible] Washington. Elle remplacera aujourd'hui [illegible]

Deux femmes portant deux noms célèbres [illegible] Washington. L'une [illegible] Mme Hamilton, veuve du général [illegible] Hamilton, l'autre, Mme Littlefield, [illegible] général Nathaniel Greene. Après Washington, le général Greene a été le chef [illegible] plus habile qu'ait produit la guerre de la révolution. Son courage, son talent, son expérience et sa science stratégique ont empêché [illegible] de tomber entre les mains de Tarleton et de Cornwallis et ont [illegible] ce dernier [illegible] Washington vint le forcer de [illegible] mit fin à la guerre.

[illegible]

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

[illegible]

Le traité de réciprocité récemment conclu entre lord Elgin, au nom de l'Angleterre, et M. Marcy, au nom du gouvernement des Etats Unis, sera selon toute [illegible] Le comité des affaires de [illegible] référé a fait un rapport [illegible] membres ont signé.

[illegible] du mandat de sept millions de piastres [illegible] par le secrétaire du trésor à M. Almonte, ministre du Mexique à Washington, conformément au traité Gadsden, a été présenté [illegible] La somme a été promptement versée entre les mains de M. Almonte qui en a fait le dépôt de la manière suivante : à la banque de Commerce, $3,000,000 ; à la banque d'Amérique, $1,000,000 ; à la banque des Marchands, $1,500,000 ; à la banque de New-York, $300,000 ; à la banque du Phœnix, $200,000.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.
NOUVELLES D'EUROPE
Arrivée du Franklin.

NEW-YORK, 18 juillet.—Le steamer *Franklin*, du Havre, en se dirigeant vers le port de New-York, s'est échoué sur Long Island. Il apporte des nouvelles de quatre jours plus récentes.

Autriche et Prusse.

L'empereur de Russie a refusé de se rendre à l'invitation de l'Autriche, et une collision entre les forces de ces deux puissances en Moldavie est jugée comme imminente. L'aspect des choses est beaucoup plus menaçant qu'au départ de l'*Asia* et du *Baltic*. L'alarme règne à Londres et la rente consolidée est tombée à la fermeture à 92 1/8.

Dernières nouvelles.—La réponse de l'empereur de Russie à la note de l'Autriche qui l'invitait à évacuer les Principautés, a été reçue. On croit que les termes de cette réponse impliquent le refus positif d'accéder à la proposition de l'Autriche.

Les Autrichiens sont entrés dans la Moldavie, avec le consentement de l'empereur de Russie et des alliés.

Toutes les troupes russes de la Pologne russe ont reçu l'ordre de marcher sur la frontière de la Gallicie.

Révolution en Espagne.

Les derniers avis de Madrid sont du 18 juin. Une formidable révolution a éclaté en Espagne. Le général O'Donnell, chef des insurgés, a quatre mille hommes sous ses ordres. Dans un engagement entre les troupes du gouvernement et les rebelles, ces derniers ont été battus.

Des barricades ont été élevées à Madrid. Le général O'Donnell menaçait d'attaquer le palais.

Le steamer Franklin.

New-York, 18 juillet—Le steamer *Franklin*, échoué à Montauk Point, est dans une position périlleuse. Les passagers ont tous été débarqués et sont arrivés ce matin, sains et saufs, à New-York.

La Baltique.

La flotte anglo-française se trouvait aux dernières dates devant Cronstadt et on s'attendait incessamment à l'attaque de cette place.

Marchés de Liverpool.

New-York, 18 juillet—Le *Franklin* annonce que le marché aux cotons de Liverpool a acquis plus de fermeté. La hausse dans les farines est de 6 d. par baril. Les grains étaient languissants.

Suite des nouvelles par le Franklin.

NOUVELLES INTERESSANTES D'ORIENT.
INSURRECTION EN ESPAGNE.

New-York, 18 juillet.

Voici les faits les plus importans que contiennent les journaux apportés par le Franklin :

Réponse du Czar.—L'empereur de Russie, dans sa réponse aux demandes de l'Autriche, déclare qu'il résistera aux prétentions de ce pays, et qu'il soutiendra ses droits jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus un seul homme de son armée et un seul rouble dans son trésor.

Mouvements dans les Principautés.—Les Russes n'ont pas évacué la Moldavie. L'armée autrichienne des frontières, comprenant environ 24 mille hommes, a reçu l'ordre de repousser les Russes de l'autre côté du Pruth.

Mer Noire.—Depuis les dernières nouvelles il ne s'est rien passé d'important dans la mer Noire.—Les forces navales continuaient à menacer Sébastopol.

La Baltique.—Aux dernières dates, l'amiral Napier se trouvait à environ 20 milles de Cronstadt.

Levée de troupes.—Le czar a lancé un ukase pour enjoindre aux propriétaires fonciers de la Pologne, d'avoir à fournir chacun vingt-cinq soldats équipés pour l'armée russe.

Progrès de l'insurrection en Espagne.—Aux dernières dates, l'insurrection grandissait à Madrid. Des barricades avaient été élevées dans les rues et les insurgés demandaient l'abdication de la Reine et de son ministère.

On disait à Paris que les rebelles avaient été défaits, mais on pensait que la rumeur était fausse.

Le choléra à Brooklyn.

New York, 18 juillet—Il y a eu hier à Brooklyn 81 décès causés par le choléra.

Congrès.

Washington, 18 juillet—La Chambre a délibéré aujourd'hui sur le bill de l'armée et surtout sur la clause qui abolit les surintendances militaires.

Le Sénat a continué la discussion du bill du homestead. Un vif débat a eu lieu entre M. Clayton, du Delaware et M. Dodge, de l'Iowa. M. Clayton s'est mis à la disposition de son adversaire.

Marché de New-York.

New-York, 18 juillet—Le marché au coton a été fort animé hier. Le fair Orleans est coté à 12 1/8, le middling Orleans à 9 7/8, le middling Mobile à 9 3/4 et le middling upland à 9 5/8 c. Les farines sont montées de 12 1/2 à 25 c. par baril, et les bonnes marques de l'Ohio sont cotées $7 12 1/2 et $8. Les grains étaient fermes, le maïs mêlé de l'Ouest vaut de 64 à 70 c. le boisseau. Rien de changé dans les grains.

Malle du Nord.

Mobile, 18 juillet—La malle du nord est arrivée avec les dates de New-York du 12 au soir et du 13 au matin.

Les lettres étrangères apportées par le steamer *Franklin* sont arrivées ici et seront transmises demain à la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

ENQUETES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un jeune homme que l'on a trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Bienville. Verdict : Noyé. Le défunt était d'une taille d'environ cinq pieds, il avait les cheveux d'un blond clair et les yeux bleus.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un petit nègre qui s'est noyé dans le fleuve, en face d'Alger. Le défunt avait 13 ans.

Premier District.

ACCUSATION RETIRÉE.—L'accusation de détournement de fonds portée, il y a quelques jours, par John Cooper contre R. G. Audler, ancien secrétaire de la Compagnie A des "National Guards," a été retirée par le plaignant.

MAISON ASSIÉGÉE.—Mike O'Donnell dira aujourd'hui au recorder pourquoi il a lancé des pierres chez Mme Davison, rue St. Thomas.

HISTOIRE DE FINS.—John Meyers se présentera devant la Première Cour de District pour avoir volé d'un cheval pour $100 à un nègre.

COCHER INSOLENT.—Bill Doyle, que Charles McLaughlin, propriétaire de cabs, employait comme conducteur, a glissé dans sa poche, un jour de cette semaine, l'argent qu'il avait gagné et qu'il apporte au recorder à M. Laughlin. *Le règlement se fera le 27 du courant.*

AFFAIRE DE COUTEAU.—Charles Catolr, accusé de s'être servi d'une arme meurtrière contre Charles France, a comparu hier devant le recorder Summers, tous deux en cette affaire, furent renvoyés à un autre jour, à cause de l'absence des témoins.—Prosper, dont les blessures étaient telles qu'on avait craint d'abord pour ses jours, est maintenant hors de danger.

FATAL ACCIDENT—Lundi dernier, entre dix et onze heures du soir, Joseph Copland est tombé du troisième étage de la pension de Mme Nelson, rue Tchoupitoulas et a expiré presque instantanément. Le député coroner Terrell a pratiqué la levée du corps et le jury a rendu le verdict de : mort par accident. Copland était pris de boisson ; il entra, à dix heures, dans une chambre qu'occupaient un homme et un petit garçon, puis alla sur le balcon d'où il tomba sur le trottoir.

DELIRIUM TREMENS.—Un homme du nom de John Doyle, est précipité, dans une crise, d'une fenêtre du troisième étage de la maison No 181, rue Poydras, et s'est grièvement blessé. Le lieutenant Hand l'a recueilli, et l'a fait transporter à l'Hôpital de Charité.

ACQUITTÉ.—A la suite d'un interrogatoire qui a eu lieu hier devant le recorder Summers, John McNeil, accusé d'avoir mis le feu à sa pharmacie, au coin des rues Poydras et Baronne, a été acquitté, faute de preuve. Les témoignages ont clairement établi, néanmoins, que ça été l'œuvre d'un incendiaire.

Deuxième District.

AFFAIRES DOMESTIQUES.—Margaret Victor demeurant dans la rue Claiborne, elle s'est plaint hier de ce que William Victor, son mari, lui ait administré des coups de bâton lundi dernier. Comme ce n'est pas la première fois que cela lui arrive et qu'il pourrait bien encore recommencer, Mme Victor a prié le recorder de faire arrêter son mari. Celui-ci a été conduit devant Son Honneur, qui a exigé caution.

VOL.—Emeline Gibson, f. c. l. est entrée chez une modiste, dans la rue de la Douane et a emporté une robe valant $10. A bientôt l'interrogatoire.

ABUS DE CONFIANCE.—Michel Prével, conducteur de dray, s'est rendu coupable d'abus de confiance.—M. Louis Bloy l'avait chargé, en mai dernier, de transporter, au coin des rues Remparts et St Philippe une barrique de vin de $15. Michel s'est laissé tenter et la personne à qui la barrique était expédiée ne l'a jamais reçue.

ACQUITTÉ.—T. J. McCoy a prouvé, à la satisfaction du Recorder, qu'il n'a pas enlevé et conduit hors des limites de l'Etat, l'esclave de D. C. Lowler.

Troisième District.

AMENDE, &c.—George Guérin comparaissait hier devant le recorder Seuzeneau, sous prévention d'avoir fait du tapage sur le marché Port. Guérin ayant répondu d'une manière inconvenante aux questions qui lui étaient posées, Son Honneur l'a condamné à une amende de dix piastres et l'a envoyé en prison pour mépris de Cour.

QUI A RAISON ?—M. et Mme Likely accusent M. et Mme Horton de les avoir frappés. M. et Mme Horton se plaignent à leur tour d'avoir été violemment assaillis par M. et Mme Likely.

Les accusés et les accusateurs ; les assaillis et les assaillants ont fourni un cautionnement pour répondre de leur comparution.

ENLÈVEMENT.—James Crow est accusé d'avoir enlevé et conduit à Donaldsonville la petite fille de James Fitzgerald. L'enfant n'est âgée que de sept ans.—Ordre d'arrestation contre Crow.

LOUISIANE.

Nous lisons dans l'*Avant-Coureur* de St-Charles, du 16 courant :

TEMPÉRATURE.—Toute la semaine le temps a été à l'orage ; matinées lourdes, et, vers les deux heures, vent violent, tonnerre et pluie ; mais pluie, trop peu abondante pour les besoins de la récolte.

On lit dans le *Pionnier de l'Assomption* du 16 :

Les eaux du bayou baissent depuis quelques jours avec tant de rapidité que la navigation en est devenue impossible pour les grands bateaux.

Le dernier qui ait osé s'y aventurer pour tenir à une parole à laquelle les Dalférez se gardèrent bien de jamais manquer, c'est le C. D. Jr., qui est passé hier dans notre village bien avant dans la nuit pour sortir du bayou Lafourche et n'y rentrer qu'à la prochaine crue des eaux.

Par bonheur pour nos habitans, le capitaine U. D. Terrebonne a eu l'heureuse idée d'entreprendre durant toute la saison des eaux basses, les voyages réguliers hebdomadaires entre *Field's Mills* et la Nouvelle-Orléans.—C'est hier qu'il a fait son entrée dans le bayou avec un bateau plat, bien léger et bien élégant, le *Franck Keeling*.

On lit dans le *Courrier des Opelousas* du 15 :

NÈGRES MARRONS.—Depuis quelques semaines il n'est question dans notre village et aux alentours, que de nègres marrons et de leurs déprédations. Une douzaine de nos citoyens ont déjà fait plusieurs battues dans les bois voisins de notre village, sans avoir pu seulement découvrir autre chose que quelques signes de campement. Il paraît néanmoins certain, que ces scélérats se tiennent dans notre voisinage ; il est même presque certain que des secours, en fait de provisions, leur viennent de notre propre village. Il ne se passe de jour qui ne nous apporte des nouvelles au sujet des nègres marrons. Ainsi, avant hier on disait que deux nègres, appartenant à M. P. J. Pavy, marrons depuis quelque temps, ont été tués sur le Bayou Darbonne, en cette paroisse.—On ajoute que deux autres nègres appartenant au même individu, et qui faisaient partie de la troupe, ont réussi à s'échapper en courant le même danger que les deux victimes déjà mentionnées. D'un autre côté, un nègre de M. S. Wikoff, marron aussi depuis quelques semaines, rentra au camp, l'autre jour, annonçant qu'il y avait dans le bois, près de l'habitation, deux nègres marrons, l'un appartenant à Mme H. Chrétien et l'autre à M. Harwell, de Bellevue ; il ajoute qu'il s'était enfui d'eux et qu'ils auraient probablement aidé à leur arrestation, [illegible] sans délai, [illegible] levé leur tente, et s'étaient [illegible]

Le [illegible] Fleuriot, devant le Congrès.

Les [illegible] J. B. Fleuriot, sont maintenant [illegible] par une multitude de familles, [illegible] reconnus par tous les gouvernements qui se sont succédé à la Louisiane depuis 1769 ; ces terres sont celles qui se trouvent entre le bayou des Allemands et Lafourche.

Comment se fait-il que l'intervention du Congrès soit devenue nécessaire pour protéger ces familles contre la plus audacieuse spoliation qui ait jamais été préméditée ? Cela serait inexplicable si l'on ne savait par quels moyens les spéculateurs frauduleux sur les terres publiques, en prétendues telles, trouvent des appuis à leurs sourdes intrigues.

La coupable spéculation dont il est question fut heureusement démasquée, dès le commencement de la session du Congrès, par le rapport présenté au Sénat par M. Benjamin. Ce document si lucide et si concluant, mit tellement en évidence le bon droit des possesseurs actuels, que le Sénat vota à l'*unanimité* la confirmation de leur titre.

Il y a déjà sept mois de cela, et le bill du Sénat est encore devant la Chambre, sans qu'elle en ait disposé. A quoi cela tient-il ? telle est la question que se font les nombreux intéressés qui craignent que ce retard ne soit l'effet d'une influence occulte, assez puissante pour paralyser l'action de leurs mandataires au Congrès.

Concitoyens de Lafourche, les hommes qui travaillent à votre ruine sont certainement fort peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à leur but criminel, mais vous ne pouvez douter de la loyauté de vos Représentans : ils connaissent parfaitement l'importance et l'équité de votre réclamation ; et s'ils ne l'ont pas jusqu'ici fait prendre en considération par la Chambre, cela tient, peut-être, à la manière dont les affaires y sont conduites, et à l'immense porte de temps qui en résulte.

Ne désespérez pas cependant de voir vos droits irrévocablement confirmés avant l'ajournement du Congrès, puisqu'une affaire aussi simple n'exige aucune discussion et qu'il suffit qu'elle soit appelée pour qu'elle passe.

TEXAS.—Le steamer *Louisiana*, venant de Galveston, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 16 courant. Il pleut tous les jours à Galveston : on craint que l'excessive humidité ne nuise à la récolte.

L'ERICSSON.—Le navire calorique *Ericsson* a été complètement réparé et doit faire incessamment un voyage d'essai dans la baie de New-York.

LE CHOLÉRA A ST LOUIS.—Les décès causés à St Louis par le choléra dans le courant de la semaine se terminant le 10 juillet, s'élèvent à 216.

LES FRAUDES A NEW-YORK.—Le sentiment de méfiance éveillé sur la place de New-York, par la découverte des fraudes de M. R. Schuyler, est loin encore, dit le *Courrier des Etats-Unis*, d'aller s'affaiblissant. En outre du rôle important qu'ils jouaient dans les compagnies de New-Haven et de Harlem, M. R. Schuyler et son frère avaient la main dans huit ou dix autres chemins de fer. On craint donc, non sans raison, de découvrir de nouveaux déficits partout où ils ont touché, et il en résulte un discrédit général sur tous les titres de chemins de fer. Non seulement ces valeurs ont fléchi à la Bourse, mais on répugne à les recevoir comme garantie. De là, une gêne considérable dans les transactions déjà si difficile même avant ces graves incidents. Une masse énorme d'actions, considérées jusqu'ici comme plus ou moins immédiatement réalisables, frappées de dépréciation et de doute, demeurent inactives entre les mains de leurs détenteurs, au moment précis où ceux-ci avaient le plus besoin de toutes leurs ressources.

Cet état de choses a amené la suspension momentanée des paiements de la maison Delaunay, Iselin et Clark, prise au dépourvu par la demande d'un remboursement trop considérable, mais à laquelle quelques heures ont suffi pour rétablir ses affaires. M. Richard Schell a dû également suspendre, faute de pouvoir faire honneur à sa signature, fortement engagée pour M. R. Schuyler. A Boston, la maison Willis & Co, a succombé, dans l'impossibilité de réaliser les valeurs entre ses mains.

Il est à craindre que les conséquences de cette situation ne s'arrêtent pas là.

L'éclat qui vient de se faire autour du nom de M. R. Schuyler a révélé une singulière particularité. Tandis que tout le monde, et ses amis les plus intimes le croyaient garçon, il était secrètement marié depuis 25 ans et avait plusieurs enfants parvenus déjà à l'âge adulte. Sa femme occupait sous le nom de Mme Spicer, une maison distincte de la sienne, mais située dans la même rue.

Voici, d'un autre côté, les détails qui circulent sur M. Peverelly, surpris au moment d'incendier son magasin.

Il y a quelques années, M. Peverelly tenait un petit magasin de confiserie dans Canal street. De là, il se transporta dans Bleeker street, puis alla tenir à Fort Lee, l'hôtel du Pavillon. Visant plus haut, il revint à New-York et ouvrit successivement divers entrepôts. En même temps, il achetait à Astoria une maison magnifique, dans laquelle il vivait avec un luxe princier.

C'est encore une fois le cas de répéter : «Tout ce qui luit n'est pas or.»

TRAITÉ AVEC LE JAPON.—Le texte du traité conclu entre le commodore Perry et l'empereur du Japon a été reçu à Washington le 11 de ce mois. Il est stipulé dans ce traité que dans le cas où le Japon négocierait plus tard avec d'autres nations, les Etats Unis partageront les avantages accordés à celle qui sera la plus favorisée.

INQUIETUDE DU CZAR.—Il paraît, d'après la correspondance du *Constitutionnel* que, dans la prévision d'une attaque sur Saint-Pétersbourg, tout a été disposé pour pouvoir abandonner la capitale de l'empire. L'or de la forteresse, les joyaux de la couronne, auraient déjà été expédiés à Moscou. On ajoute que l'empereur Nicolas n'hésiterait pas à se retirer dans cette dernière ville aussitôt que les flottes combinées se seraient emparées de Cronstadt.

«On essaie, toujours, continue le correspondant, par tous les moyens, de surexciter les esprits ; mais s'il a suffi de donner à la guerre actuelle l'apparence d'une guerre de religion pour la rendre populaire parmi les basses classes et les serfs, il est hors de doute que la noblesse russe, opposée à la guerre, continue de déplorer les sacrifices pécuniaires qu'elle lui impose, et qui vont s'aggravant chaque jour.

» La thèse du gouvernement auprès de la noblesse, c'est que l'Angleterre aurait l'arrière-projet non-seulement de ruiner la marine russe, mais d'amoindrir la Russie en lui enlevant la Finlande et la domination exclusive de la mer Noire.

» Quant à la France (c'est là une opinion propagée à dessein et à laquelle ont donné naissance les différences notables qui ont été apportées par le gouvernement russe dans la manière de traiter les agents des deux puissances alliées), quant à la France, on n'hésite pas à dire hautement qu'abusée aujourd'hui sur ses véritables intérêts, elle s'alliera bientôt à la Russie contre l'Angleterre, et que celle-ci sera dès lors obligée d'accepter la paix. Voilà le subterfuge auquel on a recours pour relever le moral abattu de la nation.

»L'empereur Nicolas paraît du reste rechercher les moindres occasions de faire croire à ses bons rapports avec les gouvernemens germaniques. Ainsi il reçoit encore chez lui des Allemands et leur rend leur salut quand il en rencontre dans ses promenades, tandis que, contrairement à ses anciennes habitudes de courtoisie, il détourne la tête quand il rencontre un Français et surtout un Anglais qu'il reconnaît, et affecte de ne pas le saluer.

» La santé du czar paraît être altérée ; il a beaucoup maigri et a complément blanchi depuis quelques mois. Il affecte cependant de déployer la même activité ; il passe en revue toutes les troupes qui arrivent dans la capitale ; il va tous les jours voir les travaux des fortifications, et assiste à toutes les cérémonies religieuses auxquelles la guerre donne lieu.»

RAPIDES TRAVERSÉES.—Les journaux du Nord célèbrent avec un légitime orgueil la traversée rapide du *Baltic*, arrivé le 8 courant de Liverpool à New-York en neuf jours, douze heures et quinze minutes. C'est sans contredit le plus beau voyage qui ait été accompli dans une mer quelconque entre deux ports aussi éloignés. La plus belle traversée faite, avant celle-ci, a été accomplie dans le mois d'août 1851 par le même vapeur en neuf jours et 14 heures. Voici d'ailleurs, d'après un journal de New-York, un tableau comparatif des plus courts voyages faits entre ces deux ports par différents bateaux à vapeur des lignes Cunard et Collins.

DE LIVERPOOL A NEW-YORK.

Baltic	8 juillet	1854,	9 jours,	12 h. 15 m.
Baltic	16 août	1851,	9 "	14 h.
Arabia	25 août	1853,	9 "	17 h. 56 m.
Pacific	19 avril	1851,	9 "	20 h. 18 m.
Atlantic	14 mai	1853,	9 "	22 h.

DE NEW-YORK A LIVERPOOL.

Arabia	25 juin	1853,	9 jours,	22 h. 7 m.
Arctic	17 février	1852,	9 "	22 h. 15 m.
Arabia	6 août	1853,	9 "	22 h. 22 m.
Pacific	30 mai	1851,	10 "	1 h. 30 m.
Baltic	7 juin	1853,	10 "	3 h. 40 m.
Arabia	14 mai	1853,	10 "	3 h. 45 m.
Pacific	24 mai	1854,	10 "	3 h. 45 m.
Arctic	30 mai	1853,	10 "	3 h. 55 m.
Asia	7 mai	1852,	10 "	5 h. 10 m.
Atlantic	21 juin	1850,	10 "	7 h. 2 m.

Le vice-amiral Parseval-Deschênes

Voici une courte biographie du vice-amiral Parseval-Deschênes, commandant l'escadre française de la Baltique :

Le vice-amiral Parseval-Deschênes est né en 1790 ; il se trouve aujourd'hui dans sa soixante-quatrième année.

Il fit ses premières armes sous l'amiral Latouche-Tréville, qui le nomma enseigne provisoire et lui fit faire son premier voyage sur le vaisseau le *Bucentaure*. Parseval-Deschênes assista à la bataille de Trafalgar, et mieux que personne, lorsqu'il se se reporte vers les détails de cette déplorable lutte, il peut dire combien nous fit faute alors la présence d'un homme de tête et d'intelligence tel que Latouche-Tréville.

C'était au *Bucentaure*, à bord duquel se trouvait Parseval-Deschênes, qu'était réservée, à la bataille de Trafalgar, une de ces luttes héroïques qui apportent quelque compensation glorieuse à l'issue de cette journée.

Plein de crevasses, démantelé, rasé de toute mâture, ce noble navire eut à soutenir le feu de trois vaisseaux d'abord, puis de cinq, puis de sept, qui ne peuvent parvenir à l'aborder.

Le capitaine du *Bucentaure* est partout, aux batteries, à l'avant, à l'arrière ; les gaillards sont inondés de boulets, de cadavres ; le navire semble sur le point de fléchir ; un officier d'infanterie parle de se rendre.

Le capitaine du *Bucentaure* répond à cette proposition par ces mots : « Le premier qui parle d'amener, je lui f... la tête en bas comme cela !» Et en même temps il frappe avec son sabre la pomme de bois qui sert d'ornement à la rampe de l'escalier de la dunette et la fait voler dans la mer.

A Trafalgar comme à Pavie les Français n'avaient pas tout perdu.

La conduite du jeune Parseval à bord du *Bucentaure* ayant été remarquée, il fut fait enseigne.

En 1814, il faisait partie de l'escadre et de la flottille de l'Escaut. En 1815, il fut choisi pour aller annoncer la rentrée du roi de France aux puissances barbaresques. Puis, il fut chargé de missions particulières sur la côte du Brésil, dans l'Amazone, aux Antilles, à la Guyane hollandaise, où il eut à subir un naufrage des plus graves auquel il n'échappa qu'avec beaucoup de peine.

Le nom de Parseval ne commença à acquérir une sorte de notoriété que dans l'année 1824, où l'amiral Rosamel fit sur son compte un rapport des plus favorables, à propos de la capitulation de Barcelone.

En 1830, il fait partie en qualité de capitaine de frégate de l'armée expéditionnaire d'Alger. Nous le retrouvons en 1833 à bord de la *Victoire*, qui s'embossa la première et qui ouvrit le feu contre les batteries de Bougie, au siége de cette ville.

Nommé capitaine de vaisseau, il commandait l'*Iphigénie* au siége d'Ulloa. Après la campagne le commandant de l'escadre, l'amiral Baudin, cite en première ligne le capitaine de vaisseau Parseval-Deschênes parmi les officiers à qui il devait des remercîmens à cause du dévouement cordial qu'il avait trouvé en eux, de leurs habiles dispositions et de l'excellent esprit qu'ils avaient su inspirer à leurs équipages.

M. Parseval-Deschênes a été nommé capitaine de frégate en 1825. Il doit cet avancement au rapport que l'amiral Rosamel avait fait sur sa conduite à Barcelone.

Il fut nommé capitaine de vaisseau en 1833 ;
Préfet maritime à Cherbourg en 1841 ;
Grand officier de la Légion d'honneur en 1844 ;
Vice-amiral en 1846 ;
En 1847, membre de la commission mixte des travaux publics, en remplacement du vice-amiral de La Susse ;
Préfet maritime de Toulon la même année, en remplacement du vice-amiral Baudin ;
Inspecteur général des équipages de ligne pour les ports de Brest, Lorient et Cherbourg en 1848 ;
Membre du conseil de l'amirauté en 1851 ;
Enfin, commandant de la troisième escadre en mai 1854.

Le vice-amiral Parseval-Deschênes est un homme d'une stature élevée ; il est doué d'une qualité que l'on ne saurait trop apprécier chez un homme qui se trouve revêtu de hautes fonctions, et qui a souvent à compter sur le dévouement et l'ardeur des autres hommes, en raison même de la responsabilité dont il se trouve chargé : *il sait se faire aimer*.

Qu'on ne croie pas que ce ne soit là chez un général en chef qu'une qualité purement secondaire et d'ornement, et qui serve seulement au commerce ordinaire de la vie.

Cette qualité, que possédait le maréchal Bugeaud à un si haut degré, lui assurait, outre son mérite personnel, une incontestable suprématie sur plusieurs des généraux d'Afrique.

Il est aussi une autre qualité que possède le commandant de la troisième escadre française, et qu'il est bon de faire ressortir, parce qu'elle peut servir d'exemple à plus d'un haut fonctionnaire : *Il sait dépenser ses appointements.*

Il faut bien le reconnaître, l'épargne, presque toujours si voisine de la lésinerie, a fait en France de tristes progrès.

Tous ceux qui connaissent le vice-amiral Parseval-Deschênes et le vice-amiral Napier s'applaudissent de voir ces deux hommes réunis dans la Baltique, et ne doutent pas que le concours de leurs qualités ne produise les meilleurs résultats.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE IV.
Le Musicien Ménétrier.

Justin attendit son professeur sans faire un pas pour aller au-devant de lui. On eût dit qu'en quittant sa place, il avait peur de perdre son idée.

Il lui raconta ce qui venait de se passer.

—Ah ! ah ! dit le vieux professeur, une place vacante, mais......

Tout à coup à lui aussi il lui vint une idée : c'est que cette place de contrebassiste dans une guinguette, si répugnante qu'elle fût, aurait cela d'avantageux qu'elle romprait la monotonie de la vie du jeune homme.

En outre, le produit serait d'un grand soulagement pour la pauvre famille.

—Mais ajouta-t-il, changeant complètement le second membre de sa phrase, mais voudra-t-on vous la donner ?

—Je l'espère, répondit modestement Justin.

—Je crois bien, dit le père Muller, ou ils seraient diablement difficiles.

—Eh bien ! je vais entrer et m'informer.

—J'entre et je m'informe avec vous, dit le bon professeur.

On pense bien que Justin accepta l'offre avec joie.

On comprend facilement l'effet que produisit, dans un pareil bastringue, l'entrée de ce jeune homme sérieux et de ce grave vieillard tous deux vêtus de noir.

Les danseurs les montrèrent du doigt à leurs danseuses en éclatant de rire.

Les deux amis ne s'aperçurent point de cette hilarité, si générale qu'elle fût, ou ne firent pas semblant de s'en apercevoir.

Ils demandèrent à l'un des garçons à parler au maître de l'établissement.

Un gros bonhomme de cabaretier, rond comme Silène, plus rouge que le vin qu'il servait à ses pratiques, arriva d'un air empressé, croyant sans doute qu'il s'agissait de quelque commande importante.

Les deux amis lui adressèrent timidement leur requête.

Et quand on pense que le cœur d'un homme intelligent, d'un artiste, d'un fils qui nourrissait sa mère, un frère qui nourrissait sa sœur, d'un citoyen utile et précieux, enfin, battait à l'idée d'un refus à cette demande d'être ménétrier dans une guinguette.

Hélas ! c'est que tout est relatif en ce monde.

Cette place accordée se traduisait par un pantalon et un habit noir pour lui, par une douillette pour sa mère, par une robe pour sa sœur.

Oh ! riez, riez, vous qui n'avez jamais eu à craindre la faim ou le froid pour des êtres chéris, mais pour moi qui ai eu aussi une mère et une sœur à nourrir avec cent francs par mois, rire est un sacrilége.

Les deux amis exposèrent donc timidement leur requête.

Le cabaretier répondit que ce n'était point son affaire, mais celle du chef d'orchestre.

Il offrit au reste d'aller lui soumettre la demande du jeune homme, ce qui fut accepté, et au bout de cinq minutes il rapporta cette réponse satisfaisante, que Justin, pourvu qu'il remplît les conditions de science nécessaires à l'important emploi de contrebassiste à la barrière, pouvait entrer en fonction à l'instant même, moyennant trois francs le cachet.

Il y avait bal trois fois par semaine, cela faisait donc trente-six francs par mois.

C'était à peu près ce que lui avaient rapporté ses huit premiers élèves.

C'était donc le Pérou, on disait encore le Pérou en 1821. Aujourd'hui on dit la Californie.

C'était donc le Pérou pour lui, que cette place. Aussi accepta-t-il, ne demandant que le temps d'aller chercher son violoncelle au faubourg Saint-Jacques.

Mais il lui fut répondu que c'était inutile. On avait prévu la désertion du contrebassiste et on s'était muni d'une contrebasse, dont à la rigueur eût joué le second violon ; un contrebassiste s'offrait à la place de celui qui venait de partir, tout était donc pour le mieux, comme dans le monde de Candide.

Justin fut enchanté au fond de cœur que son violoncelle, instrument vierge, pieux et solitaire, échappât à la profanation dont il avait été menacé.

Le jeune homme remercia M. Muller et voulut le renvoyer ; mais le bon professeur déclara qu'il assisterait aux débuts de son élève, et, pour l'encourager par sa présence, ne quitterait l'établissement que le bal fini.

Justin serra la main du bon professeur, se fit apporter sa contrebasse et alla prendre sa place à l'orchestre, au grand ébahissement des spectateurs, qui, tout prêts à le siffler à son entrée, étaient maintenant presque tentés de l'applaudir.

C'était un tableau digne d'un peintre de genre que cet orchestre, s'il est permis de donner ce nom prétentieux à la réunion des huit sourds qui exécutaient les airs infernaux, au son desquels dansaient les trois ou quatre cents personnes composant les habitués de la susdite guinguette ; c'était, disons-nous, un tableau digne d'un peintre de genre que les exécutans faisant partie de cet orchestre avec lesquels se trouvait confondu un jeune homme grave et sérieux comme le pauvre Justin.

Il avait l'air d'un musicien martyr, jouant la corde au cou pour le divertissement d'un peuple de païens.

Sa figure, éclairée par les quinquets accrochés au-dessus de sa tête, apparaissait dans toute son expression.

Justin était loin d'être beau, le pauvre garçon ! mais on sentait que l'air souffreteux qui donnait le ton à toute cette physionomie, était la cause réelle, ou plutôt la seule cause qui enlaidit son visage ; que l'illumination des joies les plus simples vînt à passer sur ce front, qu'un pur sentiment de bonheur ou de plaisir brillât dans ses yeux ; qu'un sourire entrouvrît ses lèvres, et certainement ce visage, à défaut de beauté, devait avoir une douceur angélique et une grande distinction.

Aux pieds qu'il était des deux mains avec une contrebasse d'une taille double de son violoncelle, avec ses longs cheveux retombant sur son front quand la mesure était pressée, avec ses grands yeux bleus vagues, noyés, ondoleux, avec cet air de langueur répandu sur toute sa personne ; il devait nécessairement inspirer à quiconque l'eût vu en cet instant un profond intérêt, une puissante sympathie.

Figurez-vous Liszt, jeune d'âge, beau d'inspiration.

Eh bien ! notre maître d'école Justin était cela.

Après la contredanse, le chef d'orchestre lui fit les complimens les plus sincères, et ses confrères les instrumentistes l'applaudirent.

Danseurs et danseuses battirent des mains.

Le bon vieux professeur ne se possédait pas, il battait des mains, trépignait, pleurait de joie !

Tant il est vrai que le triomphe est toujours le triomphe, quels que soient ceux qui le décernent.

Seulement à onze heures, Justin s'informa jusqu'à quelle heure durait le bal.

On lui répondit, parfois jusqu'à deux heures du matin.

Alors, il fit un petit signe au bon père Muller. Celui-ci accourut.

De quoi s'agit-il d'aller prévenir la mère et la sœur, qui devaient être d'une inquiétude mortelle : jamais Justin n'était resté dehors passé dix heures.

Le bon professeur comprit la situation ; il mit ses jambes à son cou, et trouva Mme Corby, c'était le nom de la mère de Justin, que nous avons l'honneur de prononcer pour la première fois, et trouva Mme Corby et sa fille en prières.

—Eh bien ! dit-il en entrant, vos prières sont exaucées, chère fille, sainte femme, Justin a trouvé une place de trente-six francs par mois.

Les deux femmes poussèrent à l'unisson un cri de joie.

Le professeur leur raconta l'aventure.

Avec ce sentiment de parfaite délicatesse que possèdent en général les femmes, Mme Corby et sa fille comprirent l'étendue du sacrifice que leur fils et leur frère faisait aux exigences de la situation.

—Bon et cher Justin ! murmurèrent-elles.

Et il y avait dans leur voix un accent si tendre, qu'il était presque plaintif.

—Oh ! ne vous apitoyez pas sur lui, dit le professeur, c'est un triomphe ! Il est beau ! Il est magnifique ! Il ressemble à Weber quand il était jeune.

Et ceci dit, comme M. Muller n'avait pas autre chose à dire davantage, il laissa les deux femmes pour retourner à la guinguette.

Il ne quitta la barrière qu'avec son cher élève, c'est-à-dire à deux heures du matin.

Ils trouvèrent les verrous de la porte de la rue tirés par les soins de la mère et de la sœur de Justin.

A la fin du mois, Justin avait joué douze fois et avait touché trente-six francs.

On put donc, avec ces trente-six francs, acheter les objets de première nécessité.

Et maintenant, nous croyons avoir suffisamment montré à nos lecteurs tout ce qu'il y a de foncièrement bon et honnête dans le cœur de notre héros ; nous nous bornerons donc à ajouter quelques mots pour compléter la peinture de son caractère.

Ce caractère, au reste, dans tout son ensemble, était facile à définir en un seul mot.

C'était ce mot à l'aide duquel Salvator avait résumé à Jean Robert la mélodie qu'exécutait Justin :

RÉSIGNATION.

Ajoutons que si cette vertu, vertu un peu négative, produit jamais une figure humaine pour descendre sur la terre, elle n'en choisirait certes pas d'autre que celle du résigné Justin.

Eh bien ! voyons, qu'on nous permette de faire un peu d'analyse, nous avons devant nous dix volumes, vingt, si dix ne nous suffisent pas ! et n'allons-nous pas une aventure que nous racontons ; c'est l'histoire d'un cœur souffrant ; oublions donc ce cœur jusque dans ses replis les plus cachés. Voyons, disons-nous, ce que va devenir ce caractère si bien trempé par le malheur ; voyons ce qu'il va devenir devant un bonheur immense ou une douleur infinie.

Résistera-t-il ? ou va-t-il se briser ?

Croyez-nous, cher lecteur, il y a pour les plus froids une étude palpitante là-dessous.

Voici un jeune homme vierge dans toute l'acception du mot ; il a vécu jusqu'ici, comme les oiseaux du ciel, allant chercher d'aire en aire, de plaine en plaine le grain qu'il rapportait à son nid. Jusqu'aujourd'hui sa seule pensée, son soin unique a été de satisfaire les besoins matériels de la vie : au prix de ses veilles, au prix de ses sueurs, au prix de son sang, il est parvenu à donner à sa pauvre famille, toujours l'existence, parfois même une sorte de bien-être.

Pour lui, qu'a-t-il fait ?

Rien !

Seul au monde, s'il n'eût eu ni mère ni sœur, n'eût-il pas trouvé le moyen de continuer ses études ; de se faire recevoir bachelier, licencié, agrégé, qui sait, docteur peut-être ; et maintenant, au lieu de quelque chaire de faculté où il parvenait par son labeur, au lieu du rang honorable où le plaçait cette persévérance qui est un des caractères distinctifs de sa nature dévouée, le voilà enfoui dans une sorte de cénotaphe où le devoir l'a cloué, où la piété filiale l'enterre.

Oh ! certes, ce n'est pas nous qui avons tant aimé notre mère et qui aimons si tendrement aimé d'elle, qui nous plaindrons jamais de la famille.

Mais lorsque la famille, qui, à la suite d'un grand malheur, devait recevoir secours de la société, abandonnée par elle à la misère pareille à une machine pneumatique, absorbera l'air d'un de ses membres, et nous ne nous plaignons pas tout haut, mais nous sentons au moins nous empêcher de gémir tout bas.

C'était donc de sa famille que venait tout le malheur de Justin, et cependant, cœur d'or, rien ne lui eût causé un plus profond désespoir que cette seule idée, que cette famille aurait pu ne pas exister.

Et cependant, comment pouvait-il sortir de là ? Justin n'eût voulu pas sortir. Il voulait continuer de vivre demain, comme il avait vécu hier ; comme il avait dévoué son adolescence, il dévouerait sa jeunesse, il dévouerait son âge mûr, il dévouerait sa vie !

Mais l'âge arriverait pour lui de se marier.

Une jeune femme lui apporterait au milieu de ce désert, au lieu de cette aridité, toutes les gaîtés, toutes les joies, tous les enivrements de la jeunesse.

Mais où la trouver cette femme bénie, cette Rachel adorée ?

Avait-on dix ans de temps et de travail à donner à Laban ?

Quel moëde voyait-on ?

Suffisait-il de se mettre à la fenêtre pour voir dans le lointain cette terre promise des jeunes gens qu'on appelle une jeune fille

Et puis, au fond, l'honnête et scrupuleux Justin oserait-il se marier !

Sa conscience ne lui disait-elle pas que le mariage est un contrat qui lie les âmes aussi bien que les mains ?

Et son âme lui appartenait-elle ?

Ses mains étaient-elles à lui ?

Etait-il libre d'amener une étrangère au foyer maternel ? et ce qu'il aurait donné de tendresse à son épouse, ne l'eût-il pas enlevé à sa mère et à sa sœur ?

Voilà pour l'âme.

La femme, n'absorberait-elle pas dans les exigences de sa jeunesse, de sa coquetterie, de sa toilette, une portion de l'infâme revenu ?

Voilà pour les mains.

Non, le mariage même n'était pas un moyen de remédier à cette profonde infortune !

Il fallait donc faire éternellement abnégation de soi-même !

C'est ce que faisait Justin.

Mourir à la peine peut-être ?

C'est ce qu'il était prêt à faire.

Ou tout attendre de la bonté de Dieu.

Hélas ! Dieu n'avait point jusque-là gâté la pauvre famille ; et, sans sacrilége, il lui était bien permis de douter !

Ce fut pourtant la main de Dieu qui tira Justin de cet abîme.

Un soir du mois de juin, qu'après une de ces journées de soleil, où tout est fête dans la nature, Justin revenait avec son vieux maître d'une excursion dans la plaine de Montrouge ; le jeune homme aperçut couchée dans les blés, les coquelicots et les bluets, une petite fille de neuf à dix ans, qui paraissait dormir profondément.

Dieu, sous la forme de cette petite fille, lui envoyait un de ses anges, en récompense de sa sublime vertu.

A continuer.

Excellens certificats.—M. W. R. Thambert, citoyen hautplacé de Baltimore, dit, en parlant de l'*Anodyne Cherry Expectorant* de STABLER que ce remède l'a guéri à une époque où il était menacé d'une affection pulmonaire. [illegible] STABLER. Le LIQUEUR contre la DIARRHÉE est excellent contre les maladies d'intestins [illegible] Prix 50 cents la bouteille [illegible]

E. H. STABLER & Co., Propriétaires, Pharmaciens vendant en gros, Baltimore.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. [illegible] 151, rue de Chartres.
Aussi, par F. KALTEYER & Ross, McCRACKEN, et, en général, par des marchands dans tous les Etats-Unis. 13 juillet—6m

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. [illegible]

J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

Maladies bilieuses.
L'HYDROPIPER DU DR GEORGEAN,
POSSÈDE des vertus merveilleuses contre la tendance aux maladies provenant de la bile, contre la fièvre en frisson [illegible]

LES ENFANS FAIBLES ET DÉLICATS.
Pour les enfans faibles et délicats, [illegible]

Raymond & Patten, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en général.
A vendre à la Nouvelle-Orléans par les agens, JARVIS & WOODMAN, coin Magazine et Commune.
E. J. WRIGHT & Co No 151, rue de Chartres.
11 juil—

Avis.
LE Courrier de la Louisiane, dans sa chronique locale de dimanche 16 courant, sous le titre de nègre dangereux a avancé une chose dont il aurait dû s'assurer avant de la dévoiler au public. [illegible]
19 juillet. F. GRAS, confiseur.

EN débarquement du brick Townsend Jones de Bordeaux— [illegible] CHARLES CAVAROC, 26, rue Bienville.

SUCRE de la Havane [illegible] S. DE VISSER & CO, 26, Vieille-Levée. 19 juil

CIGARES—1,000,000 [illegible] S DE VISSER & CO, 26, Vieille Levée.

EN MAGASIN. [illegible] ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

LA société qui existait sous la raison de Bonneval & Wiltz est dissoute [illegible] 13 juillet—3

AVIS. LES personnes qui ont des réclamations à faire [illegible] A. BOUDGER, 6 juil—6

CENTRIFUGE OU TURBINE. A VENDRE une MACHINE CENTRIFUGE ou TURBINE, s'adresser à ROMAN & KERNION, 19 juil—10 No 9 Front Levée.

MAILLOT & SON, No 134, rue du Magasin, Importateurs de Vins, [illegible]

SAVON—[illegible] F. CURACHE, 15 juil. Enc. Royale et St Philippe.

CONSULADO DE ESPAÑA.
Se desea averiguar el paradero de un español llamado José Nunez [illegible] A. M. SEGOVIA, Cónsul de S. M. C. 17 julio—3

Consulat d'Espagne. LE soussigné désire savoir où se trouve en ce moment un Espagnol du nom de JOSE NUNEZ [illegible] A. M. SEGOVIA, Consul de S. M. C. 17 juil—3f

Propriété en plein rapport, à Versailles. A VENDRE une propriété formant une étendue de 7 1/2 arpents [illegible] 17 juillet—19f

$500 de récompense. CETTE récompense sera donnée par la Compagnie de manufacture de cordes de la Louisiane [illegible] Nlle Orléans, 15 juillet 1854. 17 juil—6f

AVIS. LE soussigné annonce au public que par acte passé le 4 février 1854, pardevant Edward Barnett, notaire, il s'était associé à M. LUCAS ORLICH [illegible] B. ANTONINI, 19 et 14, rue Conti. 17 juil—6f

INSTITUT JACKSON. ON demande un maître d'anglais et un maître d'écriture parlant anglais. Rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne, 179. 17 juil

AVIS. J. CASSERGUE, marchand-tailleur, a transporté son magasin du No. 106, rue Royale, au No. 77, rue St Charles, entre Union et Perdido. [illegible] J. CASSERGUE, Marchand-tailleur. 17 juil

J. CASSERGUE, —MARCHAND TAILLEUR,— No 77 Rue St.-Charles, No 77 Entre celles Union et Perdido. INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps [illegible] J. CASSERGUE.

TRAITES sur Paris, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 17 juil—3 37 rue de la Vieille Levée

VINS—100 barriques vin bon ordinaire [illegible] J. LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse. 17 juil

EAUX DE VIE [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co. 17 juil

VINS—[illegible] EUGENE ROCHEREAU & Co.

JAMBONS—150 barriques [illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
PORC—500 barils [illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
BŒUF—200 barils mess et prime [illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
JAMBONS—en Epsome et Caisses [illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
GRAISSE—300 barils et bouteilles [illegible] P. COOK & Co.
GOMME ARABIQUE—2,000 livres [illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
GRAINES—[illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
SAVON—[illegible] P. COOK & Co, 60, rue Poydras.
VERMOUTH—20 caisses, à vendre par P. COOK & Co, 60, rue Poydras.

Terres vendues pour taxes. ROBERT J. KER, NOTAIRE PUBLIC, No 24, Passage de la Bourse [illegible]

Garçonnière à la Baie St-Louis, tenue par T. MEILLEUR. CET établissement est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires [illegible]

Acajou et noyer pour dessus de comptoirs. [illegible] HENRY SHERMAN, Marchand de toutes sortes de planches et bois de fantaisie.

Moulins anglais à sucre. DEUX MOULINS en fer horizontaux [illegible] JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

HUILE DE GRAISSE—50 barils de Robin [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co, 15 rue Tchoupitoulas.
JAMBON—100 tierçons jambons de Dufeld, Schooley et Winter, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.
CHANDELLES.—1,000 caisses chandelles de l'Etoile, de Milly, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.
BŒUF.—200 barils bœuf mess et premier qualité, de J. Davis, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.
FARINE—150 barils extra, [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

ATTENDU par les navires Stella, Townsend Jones et Eugénie, venant de Bordeaux : [illegible] J. B. PREAU & Co, 31, 33, rue Gravier. 15 juillet

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de cigares de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. 15 juil

ON désire acheter ou louer une bonne cuisinière créole [illegible] M. MONTGOMERY, encoignure Esplanade et Bourbon. 13 juil—2

HUILE de Palma Christi—6 barils qualité extra, marque de St-Louis [illegible] C T BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas.
PIPES—500 caisses pipes terre [illegible] C T BUDDECKE & Co, No 100 rue Tchoupitoulas. 12 juil

EN magasin et à vendre par les soussignés : [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 8 juillet
MADERE—150 barils [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.
BOUCHONS—60 balles [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.
FRUITS au jus et à l'eau de vie [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.
DAMEJEANNES—4000 [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 8 juillet

P. DUREL & Co, ANNONCENT respectueusement à leurs nombreux amis et au public en général, qu'ils ont acheté le magnifique stock [illegible] Au No 27, rue de Chartres, [illegible] LIVRES EN BLANC, PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU [illegible] P. DUREL & Co. No 27, rue de Chartres. 17 jan—ab

POUR LES ATTAKAPAS ET LES OPELOUSAS. Ligne express de l'Etoile (Lightning), sur la route de la malle des Etats-Unis, No 7719. CETTE ligne vient d'être nouvellement installée [illegible] J. B. PRICE, Propriétaire. Franklin, 5 juillet 1854.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 13 juin 1854. LES Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende [illegible] H. O. J. TISDALE, Trésorier. 14 ju—1m

Compagnie de la Presse à coton de la Levée. UN dividende de dix pour cent a été déclaré aujourd'hui [illegible] F. J. FORSTALL, secrétaire. 4 juil—12f

Petite Maison à louer à Mandeville [illegible] EUG. DECHAMPS, rue Conde, No 67. 7 juil

A LOUER. Le magasin à quatre étages, No 44, rue de Chartres. S'adresser à Paul Tulane & Co, No 16, rue de Chartres. 1 juil—6m

VINCENT, CONFISEUR, encoignure Canal et Carondelet. [illegible]

Vacances des Ecoles Publiques [illegible] ACADEMIE DE DOLBEAR, No 105, rue du Canal. [illegible] RUFUS DOLBEAR, No. 105, rue du Canal. 10 juil—1m

AVIS. J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 10, RUE DU CAMP. [illegible] J. W. DOLBEAR, 10, rue du Camp.

AVIS. LA société existant entre NORTH FRERES & Co, est dissoute [illegible] WM. M. NORTH, E. B. SNEDES, ALEX. DUTEIL, VICTOR FAISANS. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854. 4 juil—1m

INSTITUT JACKSON, Rue St Louis, entre Bourgogne et Remparts, No. 179. MM. Jeque & Letorre ont l'honneur d'annoncer [illegible]

EAU DE VIE [illegible] GENIEVRE DE HOLLANDE [illegible] FROMAGES [illegible] CIDRE & BIERE [illegible] WHISKEY [illegible] J. J. ADAMS & Co. Grocerie, No 22, Vieille-Levée. 30ja

Aux distillateurs et fabricants de liqueurs. EN magasin et à vendre par les soussignés : [illegible] F. CURACHE, encoignure Royale et St Philippe. 11 juillet

RECU par le dernier arrivage [illegible] F. CURACHE, encoignure Royale et St Philippe. 11 juillet

PHARMACIE A VENDRE. A VENDRE—Une Pharmacie, ayant une bonne clientèle [illegible]

VINS DU RHIN—Venant d'être reçu : [illegible] DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 8 juil
SEL DE FRANCE—[illegible] DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 8 juil

A VENDRE. TROIS jeunes négresses, domestiques de maison et gardiennes d'enfants, de l'âge de 13, 14 et 17 ans, toutes pleinement garanties. S'adresser rue de la Douane, No 86, chez Derrey, courtier. 6 juil

TOUJOURS en main et à vendre ; la marque renommée de Pikes Magnolia Whiskey. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 12 av—6

AVIS. PENDANT mon absence de la ville, M. F. GRAS est chargé de ma procuration. ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée. 27 juin

DIVERS.—200 barriques vin rouge ordinaire; [illegible] FERBOS FRERES, 207 et 209, rue Royale, enc. Douane. 6 juillet

A LOUER. Le magasin No 185, rue Royale. [illegible] 20 ju
A LOUER—Quatre grands et beaux appartements [illegible] F. ROUSSIN.
A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district [illegible] Geo. GOTTSCHALK, No 88, rue de la Commune. 20mai
Propriétés, bien situées dans le Premier, Second et Troisième District de cette ville et à Jefferson City, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 37, rue de la Vieille Levée. 5 mai—30f

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux [illegible] BOYER FRERES, V. BUSQUET & Co, Encoignure Marais et Mandeville. 26av

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux—Le Golden Era, 146 barriques vin rouge. [illegible] BOYER FRERES, V BUSQUET & Co.

BEURRE de Goshen—[illegible] BRUGUIERE & Co, 18, rue Bienville. 19 juin
SARDINES—1600 caisses de [illegible] BRUGUIERE & Co. 18, rue Bienville
TABAC—500 balles tabac [illegible] BRUGUIERE & Co, 18 rue Bienville
SARDINES A L'HUILE—[illegible] BRUGUIERE & Co.
BOUGIES—[illegible] BRUGUIERE & Co, 18, rue Bienville.
L'Espagne [illegible] de Westphalie [illegible] DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti. 13 juin

Marchandises pour le Mexique. TAPALOS—[illegible] H. DE GOER & RIFFLARD.
AMANDES, &c.—[illegible] E. VALLE, 26, rue du Camp.

FABRIQUE DE BI-SULFITE DE CHAUX. AVANT pris la direction de la Bi-Sulfite Carondelet [illegible] EDW. SHIFF & Co, No 120, rue Commune.

BI-SULFITE DE CHAUX. OSCAR ROBIN, chimiste, a l'honneur d'annoncer aux personnes intéressées [illegible] 27 juin

MUSIQUE—MUSIQUE. LE soussigné prévient les Amateurs de musique qu'il vient de recevoir par le navire Monmouth, du Havre, un superbe assortiment de musique nouvelle. L'Etoile du Nord, par MEYERBEER, La Nonne, par HALEVY, Colette, par CARAUX. AUSSI—Tous les Quadrilles, Valses, Polkas sur ces mêmes opéras. [illegible] T. E. BENOIT, 78, rue de Chartres.

COAL. Charbon Anthracite [illegible] Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 8 juillet—1m

BRIQUES à feu de Liverpool, première qualité, à vendre en gros et en détail [illegible] Passage de la Bourse entre St Louis et Conti. 8 juillet—1m

AVIS IMPORTANT. LA HUITIEME MERVEILLE DU MONDE. PREPARATION INDIENNE pour prévenir la chute, fortifier et activer la croissance des cheveux. [illegible]

Aux amateurs de pêche. A VENDRE par Urish A. Pollard & Co., [illegible] No 76, rue Canal, près Chartres. 17 mai

MAILLOT & SON, No 134, rue du Magasin. ONT à vendre en magasin à des prix les plus réduits [illegible] Successeurs de WEBBER & MAILLOT, 134 rue du Magasin. 25 nov

FRUITS d'Angleterre pour patés [illegible] J. HART & Co, 7, rue Tchoupitoulas.
PORTER DE LONDRE [illegible] J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.

Ver HEBERT & Co, 140, rue de Chartres. AVIS concernant les abonnés aux diverses publications françaises. RECU par le steamer Empire City, les numéros de mai [illegible]

SEWELL T. TAYLOR, 15, Rue Royale, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. Vente en Gros et en Détail. [illegible]

G. Vt DUFFOUR, MARCHAND en gros de beurre et saindoux, No 8, rue des Magasins, [illegible]

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: [illegible] FDO. DE FUENTES, 22, Vieille Levée

SOLDE ! SOLDE ! LE soussigné devant bientôt partir pour le nord, [illegible] JULES BOULENGER, Rue de Chartres No 180 [illegible] 25 juin

Habillements d'hommes, POUR L'ETE, 36 rue de Chartres. NOUS recevons par les steamships Star of the South et Orizaba—Un nouvel assortiment de confections d'été pour hommes et enfans. LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 5 mai

HABILLEMENS D'ENFANS, 36, rue de Chartres. MARCHANDISES NOUVELLES. NOUS recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, notre assortiment de confections pour enfans et jeunes gens [illegible] LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 1er av

MARCHANDISES NOUVELLES Reçues par le Crescent-City. LAGAY & LECANU, 36, rue Chartres, VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord: [illegible]

VETEMENS D'HOMMES Pour l'été. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, [illegible] 1er av

AVIS. Richard Abbott & Co. ont transporté leur magasin du No 37, rue de la Douane, au No 35, rue de Chartres, au premier. 10 juin

RECU dernièrement par le steamship Orizaba, venant de Vera-Cruz [illegible] FDO. DE FUENTES & Co, No 22 Vieille Levée. 19 ja—6

COUVERTURES DE LAINE de Z. Granier—[illegible] H. DE GOER & RIFFLARD, 26, rue de la Douane.

CIGARES—Un grand assortiment de [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD, 26, rue de la Douane. 7ja

M. RODOLPHE BACHEN, intéressé dans nos affaires, est chargé de notre procuration. M. L. HONGARRAY continue à être aussi chargé de notre procuration. Nlle-Orléans, 8 avril 1854. H. DE GOER & RIFFLARD

COUTELLERIE FINE anglaise—[illegible] C. CARRERE, 116, Vieille Levée

DIVERS—[illegible] LANATA, GANDOLFO & Co, No 9 rue Jefferson.
AU drawback—[illegible] LANATA, GANDOLFO & Co.

Conserves de la Havane [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE Ver HEBERT & Cie, 140, RUE DE CHARTRES. NOUVEAUTES reçues par le navire Monmouth et le steamer Star of the South: Mémoires de Mme Lafarge, Heures de Prison de Mme Lafarge, Villemain—Souvenirs Contemporains, Alfred Sudre—Histoire de la Souveraineté, Lavallée—La Chasse au Tir, Doctrine Saint-Simonienne, De Balloy—Le Chevalier d'Al. Sterne—Tristram Shandy. BROCHURES. Pris au piége ! Les Chasseurs de Chevelures, Le Briseur d'images, D'Artagnan, le Mousquetaire, et Le Compagnon de la Mort, &c. &c. 7 juil—10

JOURNAUX DE MODES. V. HEBERT & Cie, 140, rue de Chartres. AVIS AUX DAMES. NOUS avons l'honneur d'informer les dames qui se sont abonnées au Conseiller des Dames et au Moniteur des Demoiselles [illegible] 7 juil—15

PAPIERS PEINTS ! ! BORDURES—CIELS DE LIT. Devants de Cheminées. V. HEBERT & Co, [illegible] Papiers peints français. [illegible] Bon goût des dessins la bonne qualité Et le GRAND BON MARCHE.

PAPIERS PEINTS. DELCROIX, No 106, rue de Chartres, VIENT de recevoir de France par les navires Ashland, Westernstar, etc. etc. un vaste assortiment de papiers peints de tous genres. [illegible] DELCROIX, 106 rue de Chartres

ALFENIDE ! AVANT qu'on eût inventé ce métal, on plaquait le cuivre ou sur tout autre métal [illegible] A. FAYA & Co, 7 juil

LIBRAIRIE FRANÇAISE. A. FAYA & Co, 55, rue de Chartres. RECU par le Monmouth, les ouvrages suivants [illegible]

HOTEL DES CHENES VERTS, Biloxi (Mississipi). CETTE magnifique résidence d'été [illegible]

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. A PARTIR de dimanche, 18 du courant, des trains parcourront tous les jours [illegible]

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Changement des heures de départ. [illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 98, Entre les rues Perdido et Poydras. CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 138, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital. [illegible]

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX. LA maison d'été, à Passe Christian, est ouverte à dater de ce jour. [illegible] 15 juin—6m

ON demande à louer une maison haute située dans un des îlets compris entre les rues Toulouse et Canal, Royale et Bassin [illegible] 11 juil

LE DOCTEUR BOUDAREL, Ancien externe des Hôpitaux et Hospices civils de Paris. ARRIVÉ récemment à la Nouvelle-Orléans, informe les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a fixé son domicile rue de la Douane, No 160, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations: de 3 à 4 heures tous les jours, excepté le dimanche. 11 juil—1m

Osnaburgs coton. 54 BALLES Osnaburgs coton 7/8, de la manufacture Londerdale, Alabama, à vendre par O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier. 11 juil—12

Tapis toile et natte. 2 BALLES tapis et nattes de couleurs de fantaisie pour chambres et escaliers, à vendre par O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier. 11 juil—12

H. CLOSTERMANN & Co, Successeurs de H. Tatout & Co, 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse, DRY GOODS [illegible]

Toile d'Irlande, gingas, batiste, &c. [illegible] O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier. 11 juil—12

OUVRIERS—OUVRIERS. DES bons Ouvriers Cordonniers pour travailler [illegible] M. G. F. BLANCARD, Encoignure Royale et Dumaine.

BEURRE DE GOSHEN—20 barils [illegible] J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
MANE—5 caisses [illegible] J. HART & Co.
INDIGO CARACCAS—10 serons [illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.
SAVON—[illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée.
CONSERVES ALIMENTAIRES de Mignot & Co, [illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée.
CHANGE—Change sur Paris ou Bordeaux [illegible] R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.
SUCRE de la Havane [illegible] R. CAHUZAC & Co.
EAU-DE-VIE—[illegible] R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.
CHAMPAGNE—100 paniers [illegible] R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

ATTENDU par le Townsend Jones, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné : [illegible] J. LANATA, 11, Jefferson & 12, Toulouse.
ATTENDU par le Stella, de Bordeaux—100 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par J. LANATA, 11, Jefferson & 12, Toulouse. 10 juil

CHROMO-DUROPHANE. SICATIF BRILLANT, Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances, SANS FROTTAGE. CE produit, inventé par le célèbre chimiste Viard, de Paris [illegible] E. MOTIER, peintre.

A louer. Une jolie résidence d'été située à Madisonville [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co. 13 juin

Almanac d'Adresses. (Directory) pour 1855. AUX PLANTEURS. LE Directory de M. & A. Cohen pour 1855 [illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblantier, L. F. DELAHAYE. Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale. [illegible]

A. GRANGE, Charpentier, Constructeur et entrepreneur pour le transport des maisons. [illegible]

C. W. DUNBAR, Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins. No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans. 13 mars

VOORHIES, GRIGGS & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE-ORLEANS. R. P. Voorhies, R. Griggs. 1 juillet

SARDINES—50 caisses [illegible] J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier.

PORTO—[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane.
MADERE & XERES—[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co.
SARDINES A L'HUILE—[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co.
VINS en barriques [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane.
BOUCHONS—Reçu par le dernier arrivage [illegible] P. CURACHE, Enc. Royale et St-Philippe.
AUX TEINTURIERS—[illegible] P. CURACHE, Enc. Royale et St-Philippe.
HUILE DE LIN—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée.
WHISKEY ROSE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.
ALCOOL—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.
VITRES—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée.
EAUX-DE-VIE COGNAC—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

Tapis, Nattes, Toiles Cirées, 28, rue de Chartres. TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

EN MAGASIN. A VENDRE par le soussigné :—[illegible] JEAN FIRGE, encoignure Royale et St-Pierre.

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux : [illegible] A. GIBERNE, 25, Vieille Levée. 23 mars

Dissolution de Société. LA société existant en cette ville sous la raison de OLIVIER & BAQUIE [illegible] AUG. BAQUIE.

JE remercie mes amis et le public [illegible] AUG. BAQUIE. No 14, rue de la Nouvelle Douane et No 14, rue Bienville.

COGNAC en demi-pipes [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co.